

C.A.N.O.P.E.E. ou l'histoire d'une petite bande de passionnés

LBE reproduit ci-dessous les informations fournies par les animateurs de CANOPEE

2004 : Les origines du projet :

Tout a commencé un certain vendredi 25 juillet 2004 à la sortie d'une réunion. Le Colonel Eric Law De Lauriston, qui commande à cette époque la Base aérienne 279 de Châteaudun, demande au Major Jean-Michel Wullemain, dont il connaît la passion par l'aviation, de monter un musée sur sa Base aérienne ! Sans, précise-t-il, ni ligne de crédit, ni personnel affecté !...

Montez-moi un musée ! : Vaste programme : comment, avec quoi, avec qui, avec quels moyens ?

L'aventure CANOPEE :

La date de création de la marque 'CANOPEE' est le 25 juillet 2005. L'existence du Conservatoire est confirmée par un document officiel et nous pourrions dès lors recevoir des dons matériels. La date du 23 mai 2006 marque l'inauguration officielle de notre Conservatoire en présence du commandant de la Base aérienne, du général responsable du patrimoine de l'Armée de l'air, du général commandant la Région Aérienne Nord et de nombreuses autorités locales. Bien sûr, très peu des appareils récupérés peuvent être exposés en l'état et même notre hangar va nécessiter quelques aménagements : beaucoup de travail nous attend donc. Ainsi, au fil des années, vont être pris en compte des avions dans des états les plus variés, de l'avion quasi complet tout juste réformé à les épaves lamentables et pourtant intéressantes d'avions anciens. Dans ce dernier cas il s'agira alors d'effectuer un travail de restauration qui prendra souvent plusieurs années par appareil.



Description du logo de CANOPEE : Le nom du Conservatoire est broché sur une silhouette de Mirage, avion emblématique de l'Armée de l'air des années 60 / 70 (avec le Mirage III) à nos jours (avec le Mirage 2000). La cocarde rappelle que CANOPEE est axé sur les appareils militaires, ayant volé sous les couleurs de l'Armée de l'air française. L'insigne et la cocarde, détériorés à



La date du 23 mai 2006 marque l'inauguration officielle de notre Conservatoire en présence du commandant de la Base aérienne, du général responsable du patrimoine de l'Armée de l'air, du général commandant la Région Aérienne Nord et de nombreuses autorités locales. Bien sûr, très peu des appareils récupérés peuvent être exposés en l'état et même notre hangar va nécessiter quelques aménagements : beaucoup de travail nous attend donc. Ainsi, au fil des années, vont être pris en compte des avions dans des états les plus variés, de l'avion quasi complet tout juste réformé à les épaves lamentables et pourtant intéressantes d'avions anciens. Dans ce dernier cas il s'agira alors d'effectuer un travail de restauration qui prendra souvent plusieurs années par appareil.

Comme il l'a déjà été dit, aucune ligne de crédits n'est allouée à CANOPEE. Pourtant nous avons besoin d'argent pour restaurer ce patrimoine. Nous allons bénéficier de divers dons matériels mais c'est aussi de liquidités dont nous avons besoin et la nécessité de nous monter en association type loi 1901 devient impérative. Chose faite avec la naissance de l'association 'Les Amis de CANOPEE' en juin 2007.

L'acronyme CANOPEE couvre désormais deux entités bien distinctes : le Conservatoire de la BA279, une entité

militaire (hangar, avions et de nombreux équipements et outillages) et l'association 'Les Amis de CANOPEE', une association civile participant à ses propres frais à la restauration du patrimoine de l'Armée de l'air et possédant en propre de l'outillage, du matériel, des équipements et un compte bancaire.

~~Événement organisé par le Musée de l'Armée de l'Air et de l'Espace, le 15 septembre 2012, à Paris, au Grand Palais.~~



Public laux Journées européennes du Patrimoine

~~Événement organisé par le Musée de l'Armée de l'Air et de l'Espace, le 15 septembre 2012, à Paris, au Grand Palais.~~

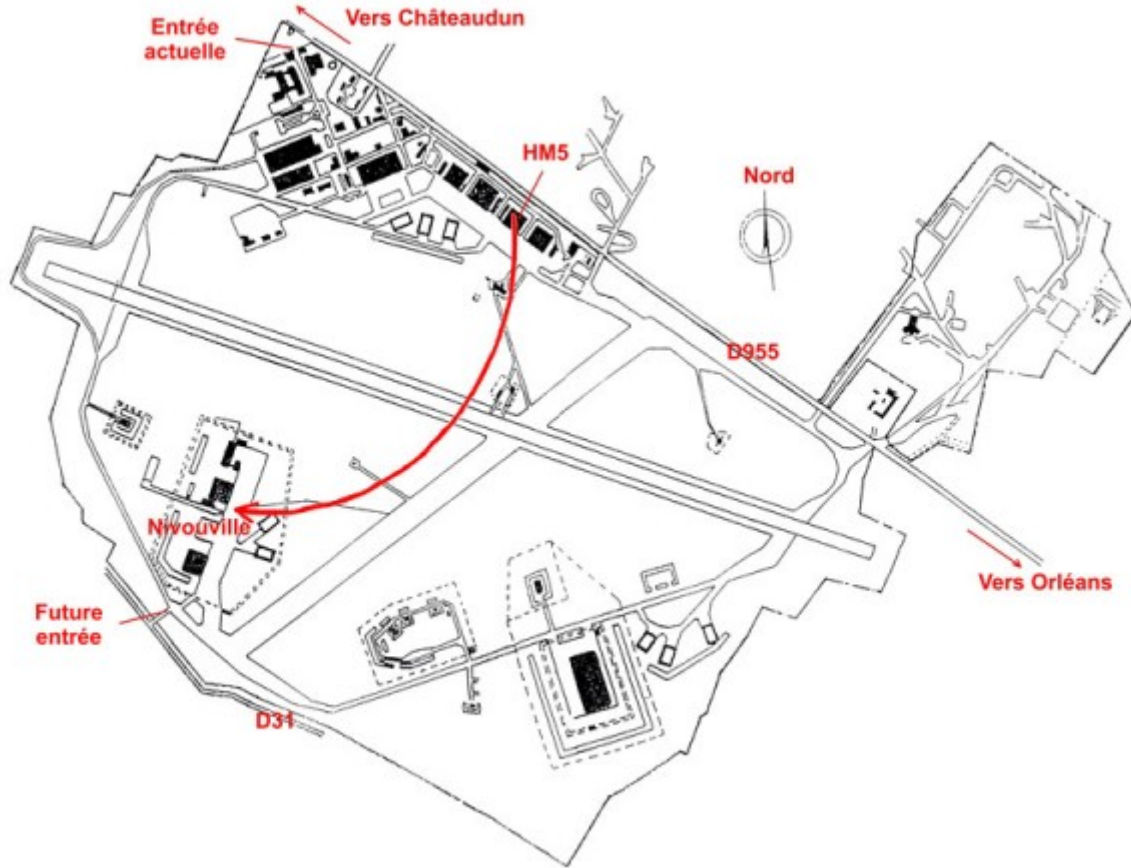


Tournage du film sur Marcel Dassault 'L'homme au pardessus' et le même Mirage IIIIC au Grand Palais à Paris

~~Événement organisé par le Musée de l'Armée de l'Air et de l'Espace, le 15 septembre 2012, à Paris, au Grand Palais.~~

(*) AC3A, pour 'Les Amis du Conservatoire d'Aéronefs de l'Armée de l'Air', association reconnue Organisme d'intérêt général.

Et en attendant la participation des collectivités locales, le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2006. Le Conservatoire a été créé par un décret en date du 21 décembre 2ouville



Pour venir visiter le Conservatoire CANOPEE :

Le Conservatoire est ouvert au public sur réservation les mercredis et samedis. Compter environ 2h30 pour la visite.

Pour réserver vos dates de visite, contacter le correspondant pour les visites au moins une dizaine de jours à l'avance à votre adresse e-mail jean.dum@free.fr

Pour mieux nous connaître vous pouvez aussi visiter notre site internet :

<<https://www.canopeechateaudun.fr>>

<<https://www.canopeechateaudun.fr>></https:>

Tarifs des visites :

Plein tarif : 9 € par personne pour les visiteurs adultes seuls ou groupes de moins de 10 personnes

Tarif réduit 10 € par personne pour les groupes à partir de 10 personnes, les militaires d'active ou de réserve, les CBSP et les

Groupes amateurs (clubs de modelisme, clubs de chasse, clubs de pêche) et autres invalides, titulaires d'une carte d'invalidité, les